

JEUNESSE

Le guide de l'éco-délégué AU LYCÉE

Agir pour la transition
écologique et solidaire



CLÉS POUR AGIR

DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

ÊTRE ÉCO-DÉLÉGUÉ.E, C'EST... 4

- S'intéresser aux enjeux d'un développement durable 4
- Participer à l'action au cœur de son établissement 4
- Faire ses premiers pas dans l'engagement citoyen 6
- Se former à la gestion de projet et au travail collaboratif 7

UNE FOIS ÉLU.E, COMMENT MENER UN PROJET ? 8

- 1. S'adresser aux bonnes personnes 8
- 2. Faire un diagnostic 8
- 3. Réfléchir, échanger et budgéter 9
- 4. Communiquer autour de cette action 9

PANORAMA DES MISSIONS DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ.E 10

DES IDÉES D'ACTIONS À METTRE EN PLACE 12

ILS ET ELLES ONT ÉTÉ À TA PLACE 15

POUR ALLER PLUS LOIN..... 18

- La boîte à outils : des modèles de fiches
et des ressources à télécharger 18
- Des liens utiles 18



Tous les tutos et modèles signalés dans ce guide sont téléchargeables sur le site www.mtaterre.fr/dossiers/comment-devenir-eco-delegue



Chers élèves et éco-délégué.e.s,
Vous êtes à présent plus de 250 000 à vous être engagés pour le développement durable : ensemble, vous formez désormais la plus grande communauté nationale d'acteurs du changement en faveur du

climat et de la biodiversité. La crise sanitaire mondiale a rendu plus prégnante encore votre conscience des enjeux de la transition écologique et votre envie d'engagement.

Pour agir concrètement, vous devez disposer d'outils intellectuels et scientifiques pour vous aider à comprendre ce qui constitue la transition écologique. C'est tout le rôle de l'école et de l'éducation au développement durable. C'est aussi la vocation de ce guide.

Après une première édition destinée aux éco-délégués collégiens publiée en janvier 2020, nous nous tournons cette année vers les éco-délégués lycéens.

Comme vous le savez, l'organisation de votre élection est devenue depuis la rentrée de septembre 2020 une obligation dans chaque classe de tous les établissements d'enseignement. Vous avez donc la capacité en vous mobilisant partout, et en profitant des conseils de méthode et des objectifs d'action qui vous sont proposés, d'être des acteurs majeurs de changements profonds et nécessaires.

En agissant avec vos camarades, aidés de vos professeurs et de l'ensemble du personnel de votre établissement, vous devenez les pionniers du monde de demain.

Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour son engagement, et souhaite à tous une bonne lecture de ce guide, certain qu'il pourra être enrichi par vos nombreuses et riches initiatives.

Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

ÊTRE ÉCO-DÉLÉGUÉ.E, C'EST...

S'INTÉRESSER AUX ENJEUX D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2015, tous les pays du monde se sont accordés sur 17 objectifs universels de développement durable (ODD) pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices, faire face au changement climatique et construire un monde en commun d'ici à 2030.



Tout le monde est concerné pour atteindre les objectifs de développement durable réunis dans une feuille de route : l'Agenda 2030 à découvrir sur www.agenda-2030.fr. Les établissements scolaires, comme tous les autres acteurs de la société, y participent !

Découvrez les 17 objectifs de développement durable sur : www.agenda-2030.fr/odd/17-objectifs-de-developpement-durable-10

PARTICIPER À L'ACTION AU CŒUR DE SON ÉTABLISSEMENT

L'élection d'un éco-délégué par classe est devenu obligatoire depuis la rentrée 2020. L'éco-délégué, élu pour un an, a un rôle clé pour accompagner son lycée dans la réalisation d'actions

écoresponsables. Engagé en faveur du développement durable, il peut porter des projets au sein du lycée et mobiliser les autres élèves autour d'objectifs communs.

Cela implique de travailler avec les autres éco-délégués et de nombreux acteurs, au plus près de la vie du lycée.



Qui fait quoi dans un lycée ?

- **Le référent « éducation au développement durable » (EDD)** encadre les éco-délégués et fait le lien entre toutes les personnes engagées dans les actions et projets.
- **Le comité de pilotage « éducation au développement durable » (EDD)** coordonne les actions au sein de l'établissement.
- **Le proviseur** prend toutes les décisions importantes pour l'établissement, donne son accord pour le développement de projets et la mise en place d'actions.
- **Le gestionnaire** est un appui essentiel pour conseiller et aider à mettre en œuvre concrètement les actions dans le lycée. Il intervient surtout dans la gestion matérielle, administrative et financière du lycée.
- **Le CPE** (conseiller principal d'éducation) apporte des conseils et aide à organiser les actions et les événements.
- **Le professeur principal** peut répondre aux questions et met en relation les élèves et les personnes référentes dans le lycée. Il accompagne les élèves dans la réalisation des actions.
- **Le conseil de la vie lycéenne** représente les élèves et est un lieu d'échanges sur les projets du lycée.

ZOOM SUR ...

LE « RÉFÉRENT EDD »

Ce référent soutient et promeut les actions des éco-délégués. Il est le maillon central de toutes les initiatives en faveur du développement durable dans ton lycée. Le référent peut être un enseignant, un CPE, un documentaliste... Sa fonction est connue et reconnue de tous les adultes du lycée.

- ▶ Il reçoit et diffuse dans le lycée les informations académiques ou nationales (nouvelles circulaires, appels à projet, enquêtes, sondages...).
- ▶ Il promeut les ressources éducatives auprès de ses collègues, des professeurs et des documentalistes.
- ▶ Il conseille et soutient les projets et les démarches développement durable du lycée.
- ▶ Il établit des liens avec les partenaires « développement durable » sur le territoire (collectivités, associations, entreprises...).
- ▶ Il communique sur les réalisations et les projets en cours dans le lycée (articles sur le site Internet), auprès du rectorat et de l'académie et à l'extérieur (auprès de la presse...).

LE « COMITÉ DE PILOTAGE EDD »

Depuis la rentrée 2020, certains établissements scolaires ont mis en place un comité de pilotage de l'éducation au développement durable, qui coordonne les actions au sein de l'établissement. Il est composé du chef d'établissement ou de son représentant, de deux élus éco-délégués, de l'adjoint gestionnaire, des professeurs, ainsi que des représentants des personnels impliqués dans l'encadrement des éco-délégués comme le référent EDD.

FAIRE SES PREMIERS PAS DANS L'ENGAGEMENT CITOYEN

Si tu es élu éco-délégué, tu pourras **être associé à certaines décisions importantes** pour ton établissement en participant au comité Développement durable (choix de fournisseurs pour la cantine, du papier, modalités de gestion des espaces verts...) et à la demande et au suivi de la labellisation E3D (label qui certifie que ton établissement est engagé dans une démarche de développement durable).

Tu pourras ainsi mieux comprendre comment fonctionne ton lycée et comment **réfléchir, innover, faire avancer un projet à plusieurs**.

C'est également une opportunité de **s'initier aux grands enjeux environnementaux** et d'avoir une vision plus globale des problèmes et des solutions, grâce à toutes les personnes qui vont t'entourer.

SE FORMER À LA GESTION DE PROJET ET AU TRAVAIL COLLABORATIF

Être éco-délégué, c'est être un décideur, mais aussi l'ambassadeur d'un projet, un copilote et un garant de l'atteinte des objectifs.

En somme, un chef de projet en herbe ! Planification, construction d'objectifs, mobilisation, force de proposition, et bien sûr communication auprès des personnes concernées... Autant de missions qui amènent à développer des compétences variées (de connaissances, de capacités et d'attitudes).

C'est aussi, une belle opportunité pour apprendre à travailler en collaboration avec des personnes que tu connais bien et d'autres que tu connais moins bien mais qui peuvent t'apporter des idées et des connaissances. C'est ce qu'on appelle « l'intelligence collective ».

Les compétences que tu auras acquises durant ton mandat seront valorisables pour tes études et ton futur projet professionnel !

EXEMPLES DE COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- ▶ Travailler en équipe
- ▶ Organiser et animer une réunion
- ▶ Créer des affiches, des programmes en utilisant différents outils créatifs
- ▶ Créer un site internet
- ▶ Gérer des réseaux sociaux pour un projet, comme un compte Instagram par exemple
- ▶ Développer un réseau pour travailler avec des personnes engagées dans un même objectif
- ▶ Échanger avec des experts
- ▶ Porter un projet
- ▶ Développer son savoir, son esprit critique et ses compétences dans les domaines de la protection de l'environnement
- ▶ S'ouvrir l'esprit à de nouvelles idées...



UNE FOIS ÉLU.E, COMMENT MENER UN PROJET ?



La gestion de projet et le travail en équipe, cela ne s'improvise pas. Pas de panique, tu seras accompagné tout au long de l'année.

1 S'ADRESSER AUX BONNES PERSONNES

Dans un premier temps, n'hésite pas à demander conseil à ton professeur principal. Il te mettra en relation avec les personnes référentes dans ton lycée.

Tu vas aussi pouvoir bénéficier d'un accompagnement du référent « éducation au développement durable » qui va répondre à tes question et t'apporter toutes les ressources nécessaires.

Tu peux aussi échanger avec les éco-délégués des autres classes ou avec des élèves investis dans la Maison des Lycéens. Il existe peut-être déjà un groupe qui agit dans le lycée et que tu pourras rejoindre. Tu peux aussi en parler au CPE.

En en parlant autour de toi, tu pourras rapidement trouver des adultes qui vont t'accompagner dans ton projet et/ou intégrer des groupes de travail déjà formés.

2 FAIRE UN DIAGNOSTIC

Un projet commence toujours par un état des lieux afin d'identifier des domaines prioritaires pour mettre en place des actions. À partir de là, c'est finalement comme un puzzle : chaque mission du projet viendra consolider ton objectif global.

Pour élaborer un premier diagnostic, tu peux t'appuyer sur les 17 objectifs du développement durable et voir si dans ton lycée, il est possible d'y répondre.

3 RÉFLÉCHIR, ÉCHANGER ET BUDGÉTER

Accorde-toi un temps de réflexion et de discussion. On a souvent envie que les actions se mettent vite en place mais pour qu'elles durent dans le temps, il faut être sûr qu'on a bien pensé à tout et qu'on a impliqué les bonnes personnes. Plusieurs mois sont parfois nécessaires entre l'idée et sa concrétisation. C'est normal !

Planifie ton action, en utilisant la méthodologie Kanban par exemple, et n'oublie pas de préparer les éléments budgétaires :

- Prends rapidement contact avec le gestionnaire pour connaître les budgets disponibles dans le lycée.
- Essaye de chiffrer le coût de chaque action. Certaines ne demanderont peut-être pas de budget conséquent mais surtout du temps. Il faut pouvoir estimer cela avant de se lancer.

 Fiches « comment planifier son projet ? » et « comment animer une réunion d'éco-délégués ? »



4 COMMUNIQUER AUTOUR DE CETTE ACTION

Ça y est tout est prêt. Tu as pu mettre en place des actions de développement durable au lycée. Fais-le savoir largement ! Poste des messages sur les réseaux sociaux utilisés par le lycée, crée une newsletter pour les professeurs, les élèves et les parents d'élèves, parles-en sur des sites comme www.mtaterre.fr

Ton action réussie va donner envie à d'autres élèves de s'engager, c'est sûr !

PANORAMA DES MISSIONS DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ.E

1 DIAGNOSTICS

- ▶ Gaspillage alimentaire
- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Biodiversité
- ▶ Gestion de l'énergie
- ▶ Pollution de l'air
- ▶ Mobilité
- ▶ Solidarité
- ▶ Inégalités
- ▶ Eau...

✂ Fiche « comment mener un diagnostic ? »

↑
Mise à jour des diagnostics et engagement de nouvelles actions l'année suivante

4 ÉVALUATION

... des actions réalisées
... des compétences acquises

✂ Fiche « comment évaluer son projet ? »

2 PROJETS

Réalisation d'actions avec l'encadrement des adultes référents

Recherche de partenaires et de financements

✂ Fiches « comment trouver et nouer un partenariat » et « comment financer son projet ? »

3 communication

DANS LE LYCÉE

Affichages, articles dans le journal/blog/réseaux sociaux du lycée, intervention dans les classes, stand lors de journées portes ouvertes...

VERS L'EXTÉRIEUR

Publication de vidéos sur le site du lycée, participation à des rencontres inter-établissements, participation à des concours...

COMITÉ DE PILOTAGE

ÉCO-DÉLÉGUÉ.E.S

DES IDÉES D' ACTIONS À METTRE EN PLACE

POLLUTION



► Installer une poubelle à mégots/sondage devant le lycée. Placer au-dessus un panneau « L'écologie, ça compte pour moi » et pour répondre à la question, inviter les lycéens à mettre le mégot de cigarette dans la poubelle « oui » ou la poubelle « non ». Compter les mégots ou peser la poubelle et publier les résultats sur le panneau d'affichage du lycée.

► Proposer aux lycéens volontaires de participer à une opération de nettoyage de la nature.

► Pour améliorer la qualité de l'air dans le lycée et autour, installer des capteurs dans les classes, communiquer sur les bons gestes pour réduire la pollution, organiser un débat en s'inspirant de l'exposition « Mieux respirer, c'est ça l'idée » ou des ressources du site sur la qualité de l'air <https://abc-dair.org>

ALIMENTATION

► Commander les affiches de l'ADEME sur le gaspillage alimentaire et les placer à l'entrée de la cantine.

► Mettre en place un gâchimètre pour mesurer le gaspillage de pain à la cantine.

► Demander au gestionnaire de la restauration scolaire d'intégrer des produits bio, de saison dans les repas et de proposer un repas végétarien plusieurs fois par semaine.



NUMÉRIQUE



► Organiser une conférence pour présenter les impacts environnementaux du numérique.

► Imprimer les affiches de l'ADEME sur l'impact de notre vie en ligne et les placer dans le lycée.

DÉCHETS



► Organiser une journée de collecte d'objets encore en bon état (jouets par exemple) pour les donner à des associations caritatives. Pour trouver les coordonnées des associations, consulter le site <https://longuevieauxobjets.gouv.fr>

► Mettre en place un compost pour valoriser les déchets de la cantine.

► Participer à la semaine de réduction des déchets qui a lieu tous les ans en novembre : www.serd.ademe.fr

TRANSPORT

► Proposer la mise en place d'un garage à vélos devant le lycée.

► Participer à une journée « tous à vélo ou à pied ».



BIODIVERSITÉ



► Demander à diminuer la fréquence des tontes des espaces verts du lycée et tondre moins bas. Si possible, laisser des zones sans intervention humaine « en libre évolution ».

► Planter des espèces locales et observer les espèces animales attirées par ces végétaux.

► Mettre en place un hôtel à insectes avec des habitats spécifiques pour chaque espèce (qui auront profité des nouveaux espaces végétalisés).

► Créer un jardin partagé dans l'enceinte du lycée.

► Proposer aux enseignants de participer à une opération de sciences participatives comme « Plastique à la loupe » ou les protocoles de Vigie Nature Ecole du Museum National d'Histoire Naturelle.

GASPILLAGE

► Signaler aux adultes responsables du lycée les fuites d'eau dans les toilettes et les lumières qui restent allumées inutilement.

► Installer des récupérateurs d'eau de pluie.



SOLIDARITÉ



- Organiser des échanges avec des lycéens à l'autre bout du monde, par exemple avec les lycées français à l'étranger à retrouver sur www.aefe.fr
- Organiser une rencontre avec des acteurs locaux engagés dans l'accueil de populations en grande difficulté.
- Faire du tutorat entre élèves.

CITOYENNETÉ / DÉBAT

- Si tes professeurs sont d'accord, inviter des experts extérieurs au lycée à venir faire des interventions en classe (sociologue, philosophe, scientifique, élu...) et à participer aux actions ou aux projets.



ÉGALITÉ



- Organiser des débats sur l'égalité filles-garçons, sur le handicap.
- Organiser une exposition sur des hommes et des femmes militants et combattants.
- Organiser des projections de documentaires.

À savoir : depuis la rentrée 2018, chaque établissement scolaire a nommé un référent égalité. Il sera certainement de bon conseil pour vous accompagner dans vos actions.

Trouve plein d'idées pour t'inspirer dans la publication de l'ONU « 170 actions quotidiennes pour transformer notre monde sur : <https://drive.google.com/file/d/1fEvDqVZVzXQwdhHlvCAiFIdOKSotdUh/view>

ILS ET ELLES ONT ÉTÉ À TA PLACE



J'ai beaucoup appris grâce à mon rôle d'éco-délégué sur la gestion du lycée, sur la manière de mener un projet et même à prendre la parole en public...

J'ai aussi très rapidement trouvé la façon d'allier mon investissement au lycée, ma scolarité et mes activités extra-scolaires.

ANATOLE BONNIN

17 ans, éco-délégué en terminale au lycée André Theuriet à Civray (Vienne).

Éco-délégué depuis 2 ans, membre du Conseil de la vie lycéenne, trésorier de la Maison des Lycéens.

Membre d'un groupe créé avec l'aide d'enseignants et de l'association Little Citizens For Climate pour sensibiliser les élèves aux enjeux contemporains et rendre l'établissement plus vert.

ACTIONS RÉALISÉES

- **Sensibilisation** : organisation de débats, mobilisation d'intervenants... ;
- **Biodiversité** : végétalisation et réaménagement de la cour du lycée en partenariat avec une entreprise de mobilier extérieur recyclé ;
- **Alimentation** : intégration de produits bio et de saison dans l'élaboration des repas, instauration d'un menu végétarien par semaine ;
- **Déchets** : début de la mise en place d'un dispositif de tri, organisation de clean walk avec des camarades.

“ La réussite d'un projet repose sur la coopération entre les élèves, les professeurs et l'administration mais aussi sur la motivation et surtout sur la bonne humeur de toute l'équipe (...) ”

“ Depuis l'année dernière, nous nous mobilisons afin d'obtenir le label E3D, nous avons déjà fait changer certaines pratiques dans le lycée. Et nous avons plein d'autres projets ! ”



RAPHAËLLE XECH

17 ans, éco-déléguée en terminale au lycée Français de Barcelone (Espagne).

Membre depuis 2 ans de l'atelier écologie du lycée pour sensibiliser la communauté scolaire (de la grande section de maternelle à la terminale) et mettre en place des actions simples et efficaces.

Ambassadrice de Little Citizen for Climate : www.littlecitizensforclimate.org

ACTIONS RÉALISÉES

- **Sensibilisation** : articles dans la newsletter du lycée à destination des élèves et des parents, émissions radio, organisation de conférences ;
- **Alimentation** : consommation de produits locaux et de saison à la cantine ;
- **Déchets** : mise en place de fontaines à eau afin d'éviter les bouteilles en plastique, utilisation de papier toilette et serviettes en matériaux recyclés.

En savoir plus sur l'atelier écologie du lycée : www.lfb.es/atelier-ecologie

“ Nous avons été très vite fortement soutenus par certains professeurs et le proviseur... ”

“ Pour que les lycéens engagés puissent s'entraider pour lancer la transition dans leur lycée, j'ai créé avec deux amis "Lycées en Transition". C'est le wikipédia des éco-actions écologiques lycéennes. ”



YANNIS EL AMRAOUI

18 ans, éco-délégué et membre du Conseil de la vie Lycéenne en terminale au lycée Marcelin Berthelot à Toulouse (lycée lauréat du « Prix climat » au Forum météo et climat 2020).

Fondateur d'un club EcoLycée en première pour mener des actions visant à réduire notre impact environnemental et sensibiliser les lycéens à l'urgence climatique.

Ambassadeur de Little Citizen for Climate : www.littlecitizensforclimate.org

ACTIONS RÉALISÉES

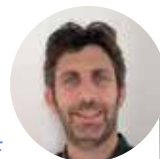
- **Sensibilisation** : organisation d'ateliers sur l'alimentation, le changement climatique, la fabrication de savon fait-maison ;
- **Déchets** : fabrication d'un cendrier-sondage, information sur le tri et la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- **Biodiversité** : création d'un potager, installation de ruches et de nichoirs...

La démarche a été récompensée par le label E3D de niveau 2.

Pour découvrir le site « Lycées en Transition » : <https://lycees-en-transition.com>

“ **Cédric Metge, professeur de SVT de Yannis et accompagnateur du projet EcoLycée** ”

Un programme d'actions ambitieux a été construit à l'initiative des élèves : les idées ont été étudiées par les éco-délégués, le proviseur et l'intendant en cherchant toujours le consensus (...). Je trouve les élèves de plus en plus motivés même en dehors du temps scolaire. Quelques anciens du lycée reviennent même pour aider les secondes à pérenniser leur projet.



POUR ALLER PLUS LOIN

LA BOÎTE À OUTILS: DES MODÈLES DE FICHES ET DES RESSOURCES À TÉLÉCHARGER

Retrouve des modèles de fiches à compléter et des ressources téléchargeables, signalés dans ce guide par ce petit picto : ✂
sur le site www.mtaterre.fr/dossiers/comment-devenir-eco-delegue

- ▶ Le calendrier des événements EDD
- ▶ La fiche des sites d'information fiables et incontournables : MtaTerre, OFB, AFD
- ▶ La fiche « comment mener un diagnostic ? »
- ▶ La fiche « comment présenter son projet ? »
- ▶ La fiche « comment trouver et nouer un partenariat ? »
- ▶ La fiche « comment financer son projet ? »
- ▶ La fiche « comment animer une réunion d'éco-délégués ? »
- ▶ La fiche « comment planifier son projet ? »
- ▶ La fiche « comment évaluer son projet ? »
- ▶ Le simulateur d'une COP biodiversité

DES LIENS UTILES

UN SITE POUR LES ÉCO-DÉLÉGUÉS

Pour se former au rôle d'éco-délégué et transmettre ses savoirs, avec des quiz pour tester ses connaissances et valider ses acquis.
www.eco-delegues.fr

LYCÉES EN TRANSITION

Pour échanger avec des lycéens engagés dans des projets de développement durable et s'inspirer d'actions réussies dans d'autres établissements.

<https://lycees-en-transition.com>

M TA TERRE

M ta Terre est le site internet de l'ADEME pour les jeunes. Tu y trouveras de l'information sur le changement climatique, les déchets, la pollution de l'air... Mais aussi de nombreuses ressources (infographies, préparations d'exposés, vidéos, dossiers d'information sur différents sujets...).

www.mtaterre.fr

LITTLE CITIZENS FOR CLIMATE

L'association, membre des clubs pour l'UNESCO, a pour mission de promouvoir les projets des jeunes, via une plateforme proposant des ressources pour apprendre, des outils pour agir et la possibilité d'échanger avec des jeunes des 4 coins du monde.

www.littlecitizensforclimate.org

LES OUTILS D'ÉCO-ÉCOLE

Pour te documenter, te tester à travers des jeux en ligne, trouver des ressources. www.eco-ecole.org/boite-a-outils

LA TROUSSE À PROJETS

Pour aller jusqu'au bout de ton projet en trouvant les moyens de le financer. www.trousseaprojets.fr

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Pendant toute une semaine en novembre, des écoles, collèges, lycées, associations, entreprises, etc. s'engagent à lutter contre les déchets en organisant des conférences, activités, ateliers... Tu peux retrouver sur le site internet les projets déjà réalisés pour te donner des idées. <https://serd.ademe.fr/les-idees-danimation>

LE PROJET ETABLISSEMENT BAS CARBONE

Pour réaliser le bilan carbone du lycée, tu peux te faire accompagner par l'association Bilan Carbone qui a développé un kit pédagogique en libre accès.

www.associationbilancarbone.fr/enseignement

DES SITES SUR LA BIODIVERSITÉ

Pour s'acculturer au sujet de la biodiversité :

www.biodiversitweb.fr

Pour mener des actions concrètes pour la biodiversité :

<https://agir.biodiversitetousvivants.fr>

LA FONDATION TARA OCÉAN

La goélette Tara permet aux scientifiques de naviguer dans le monde entier pour étudier l'océan, la faune et la flore marine afin de mieux les comprendre et mieux les préserver, dans un contexte de réchauffement de la planète et de pollution par le plastique. La fondation propose aussi un grand nombre de ressources.

<https://oceans.taraexpeditions.org/m/education>

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME | 20, avenue du Grésillé | 49000 Angers

Conception graphique : Agence Giboulées

Rédaction : ADEME

Illustrations : Olivier Junière

Photos : page 3 : MENJ © Philippe Devernay page 15 : © Anatole Bonnin

page 16 : © Raphaëlle Xech page 17 : © Yannis El Amraoui, © Cédric Metge

L'ADEME à vos côtés

À l'ADEME nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources.

Nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

L'enjeu climatique et de la biodiversité se gagne d'abord à l'école par l'éducation au développement durable. C'est un projet de génération que le ministère a souhaité déployer de façon ambitieuse, en enrichissant les programmes scolaires de cette exigence, de l'école maternelle au lycée, ainsi qu'en identifiant de nouveaux objectifs de développement durable et de nouveaux acteurs, les élèves eux-mêmes... Désormais représentés et animés par des éco-délégués pour chaque classe de collège et de lycée, les élèves encadrés et accompagnés par des enseignants doivent notamment disposer d'un guide au montage de projet durable. C'est la vocation de ce document élaboré avec les coordonnateurs académiques de l'éducation au développement durable du ministère, des référents et l'ADEME.

www.education.gouv.fr

Le ministère de la Transition écologique

Le ministère de la Transition écologique agit au quotidien dans les domaines du développement durable et de l'environnement pour lutter contre le changement climatique, protéger la biodiversité, prévenir les risques naturels et technologiques et les pollutions auxquels les citoyens sont exposés, gérer durablement les ressources rares et mobiliser la société civile. Le ministère soutient les initiatives en faveur de l'éducation et de la sensibilisation au développement durable, indispensables pour accompagner la transition écologique, au niveau national et dans les territoires, avec l'appui de ses établissements publics et services déconcentrés.

www.ecologie.gouv.fr

